Comportements racistes rapportés par la presse

Article *Médiapart* du 24/11/2026

Cadre de travail | ***Communiqué***

Face à l'inacceptable, des agents laissés à eux-mêmes, jusqu'à quand ?

Un article de presse du journal *Médiapart*, en date du 24 novembre 2026, suscite l'émoi en Douanes et bien au-delà. Les comportements rapportés, vidéo à l'appui, soulèvent l'indignation.

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes condamne sans réserve le racisme, ainsi que tout acte de promotion d'une idéologie suprémaciste et d'extrême droite. L'idéologie nazie n'a nulle place à avoir, ni en Douanes, ni dans la Fonction publique, ni ailleurs.

La condamnation forte des propos et actes s'impose.

Nous prenons acte du message du Directeur général du 25 novembre en ce sens. **Nous y relevons la mention d'enquêtes administratives, de poursuites disciplinaires, de sanctions et de mesures conservatoires.** Par courrier syndical adressé au Directeur général, nous demandons la nature précise des mesures prises.

De même, nous relevons que le Directeur général exprime son soutien aux agents non mis en cause qui ont subi les agissements, ajoutant l'attachement de la hiérarchie nationale et locale aux conditions de travail et à la sécurité des agents.
Là aussi, nous demandons la nature des mesures prises en ce sens. Tout agent subissant propos et/ou acte répréhensible et inacceptable doit être entendu, appuyé et protégé. À ce titre, SOLIDAIRES Douanes dénonce fermement le silence coupable de l'administration qui a masqué aux organisations syndicales les éléments relatifs aux graves agissements perpétrés à la brigade de Chaumont sans jamais être transparente sur les mesures attendues, à commencer par protéger les lanceurs d'alerte et sanctionner les auteurs des faits.

Une réunion nationale, présidée par le Directeur général, doit être rapidement organisée pour mesurer l'engagement de la haute hiérarchie douanière et répondre aux questions posées

L'opprobre ne saurait être jetée sur l'ensemble des personnels de la brigade, et derrière eux de la DGDDI qui s'évertuent au quotidien à accomplir leurs missions dans les pires difficultés.

Combien d'autres collègues sont aujourd'hui dans le silence et la souffrance ?
Il existe des outils qui doivent être renforcés :

- Les fiches de signalement doivent pouvoir être examinées individuellement en Formation spécialisée (FS) santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).
- Le maillage des services douaniers doit être renforcé. Pour casser la loi du silence, il importe de garantir aux personnels exposés un point de chute relativement proche de leur lieu de vie, puisque dans la majorité des cas, c'est malheureusement celui qui subit et souffre qui doit partir.
- La parole publique doit être régulée, les propos de haine, ferment de division du Peuple ne sont plus tolérables. Les cas de manquement à la loi pour appel à la haine raciale ou autre, exprimé par un média ou un individu doivent être fermement sanctionnés. La parole des organisations syndicales, doit par ailleurs être réellement entendue. Le vivre-ensemble républicain n'est pas un régime neutre.

Porteur de ses valeurs humanistes, antiracistes, antisexistes et antifascistes, SOLIDAIRES Douanes se tiendra toujours aux côtés des victimes de celles et ceux qui propagent la haine de l'autre. **Vaincre l'injustice et toute forme de discrimination, tel est notre projet syndical.**

Paris, le samedi 28 novembre 2026

Syndicat SOLIDAIRES Douanes **Adresse :** 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS
web : http://solidaires-douanes.org/ **@** : contact@solidaires-douanes.org **tél** : 01 73 73 12 50